

DEMANDE DE RENOUELEMENT et /ou PREMIERE DEMANDE D'INSCRIPTION

Année Scolaire 2021-2022

LES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE RENOUELES ET CE AVANT LE 30 JUIN 2021

PARENTS

NOM : Mme, M. PRENOM :
 ADRESSE (complète):
 CODE POSTAL : VILLE :
 TELEPHONE : Dom. / / / / . Port. / / / / . Trav. / / / / .
 SITUATION FAMILIALE : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Union libre Pacs Veuf(ve)
 ADRESSE E-MAIL : @

ENFANT(S)

NOM : _____ PRENOM : _____ Date de naissance : ___/___/___ (1) PAI*
 NOM : _____ PRENOM : _____ Date de naissance : ___/___/___ (2) PAI*
 NOM : _____ PRENOM : _____ Date de naissance : ___/___/___ (3) PAI*
 NOM : _____ PRENOM : _____ Date de naissance : ___/___/___ (4) PAI*
 NOM : _____ PRENOM : _____ Date de naissance : ___/___/___ (5) PAI*

**Si votre/vos enfants ont un PAI vous devez remettre IMPERATIVEMENT le dossier au Cycle de l'Enfant*

Renouvellement 1^{ère} Inscription

N° de Code famille

(indiqué sur vos factures uniquement en cas de renouvellement d'inscription)

CLASSE :

(À la rentrée de septembre 2021)

PROFESSEUR : _____

ECOLE (à la rentrée de septembre 2021)

Elémentaires

Maternelles

- Cottage-Mimosas
- Cottage-Glycines
- Minelle
- Fanfarigoule
- F. Mistral
- Marie Curie

- Primevères
- Bleuets
- Boutons d'or
- F. Mistral
- Marie Curie

Renouvellement 1^{ère} Inscription

N° de Code famille

(indiqué sur vos factures uniquement en cas de renouvellement d'inscription)

CLASSE :

(À la rentrée de septembre 2021)

PROFESSEUR : _____

ECOLE (à la rentrée de septembre 2021)

Elémentaires

Maternelles

- Cottage-Mimosas
- Cottage-Glycines
- Minelle
- Fanfarigoule
- F. Mistral
- Marie Curie

- Primevères
- Bleuets
- Boutons d'or
- F. Mistral
- Marie Curie

Renouvellement 1^{ère} Inscription

N° de Code famille

(indiqué sur vos factures uniquement en cas de renouvellement d'inscription)

CLASSE :

(À la rentrée de septembre 2021)

PROFESSEUR : _____

ECOLE (à la rentrée de septembre 2021)

Elémentaires

Maternelles

- Cottage-Mimosas
- Cottage-Glycines
- Minelle
- Fanfarigoule
- F. Mistral
- Marie Curie

- Primevères
- Bleuets
- Boutons d'or
- F. Mistral
- Marie Curie

Renouvellement 1^{ère} Inscription

N° de Code famille

(indiqué sur vos factures uniquement en cas de renouvellement d'inscription)

CLASSE :

(À la rentrée de septembre 2021)

PROFESSEUR : _____

ECOLE (à la rentrée de septembre 2021)

Elémentaires

Maternelles

- Cottage-Mimosas
- Cottage-Glycines
- Minelle
- Fanfarigoule
- F. Mistral
- Marie Curie

- Primevères
- Bleuets
- Boutons d'or
- F. Mistral
- Marie Curie

Renouvellement 1^{ère} Inscription

N° de Code famille

(indiqué sur vos factures uniquement en cas de renouvellement d'inscription)

CLASSE :

(À la rentrée de septembre 2021)

PROFESSEUR : _____

ECOLE (à la rentrée de septembre 2021)

Elémentaires

Maternelles

- Cottage-Mimosas
- Cottage-Glycines
- Minelle
- Fanfarigoule
- F. Mistral
- Marie Curie

- Primevères
- Bleuets
- Boutons d'or
- F. Mistral
- Marie Curie

PIECES A FOURNIR POUR TOUTE INSCRIPTION

(Renouvellement d'inscription. Première inscription)

- ◆ La demande d'inscription dûment complétée
- ◆ Les fiches renseignements et sanitaire (ci-jointes) dûment complétées **pour les familles dont les enfants ne sont pas inscrits en garderie et /ou études surveillées et centre de loisirs (téléchargeable sur le site de la ville mandelieu.fr)**
- ◆ Une **photocopie** d'un justificatif de domicile **de moins de trois mois** (EDF, Téléphone, Quittance loyer)
- ◆ Mandat de domiciliation accompagné d'un RIB (si vous optez pour le prélèvement automatique)

◆ POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN ECOLE MATERNELLE A LA RENTREE SCOLAIRE :

Photocopies du dernier bulletin de salaire **des représentants légaux**

* Pour les commerçants, fournir un extrait K-Bis.

* Pour les familles dont l'un des parents n'exerce pas d'activité professionnelle et dont l'enfant est scolarisé en école maternelle, se rapprocher du **Service Cycle de l'Enfant de la mairie de Mandelieu La Napoule** auprès de :

Madame GRAVELINE Sarah au : 04.89 87.52.69 ou s.graveline@mairie-mandelieu.fr

* Pour les parents isolés ou séparés, fournir une attestation justifiant la garde de votre enfant.

Les tarifs étant dégressifs en fonction de votre quotient familial, merci de fournir votre dernier avis d'imposition au **Cycle de l'Enfant à la mairie de Mandelieu La Napoule**. Pour les familles ne résidant pas à Mandelieu La Napoule, veuillez vous adresser au Cycle de l'Enfant pour les tarifs.

(Tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Dans le cadre de notre politique de confidentialité, et en application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, en conformité avec le RGPD, Règlement Européen relatif à la protection des données à caractère personnel, nous vous confirmons que les données personnelles que vous nous confiez sont destinées à répondre strictement à votre demande de prestation de service auprès du Cycle de l'Enfant. Elles seront conservées le temps nécessaire à leur traitement, au service de la prestation et des traitements administratifs et comptables qui en découlent. Conformément au RGPD, vous disposez du droit d'accéder aux données vous concernant collectées par la collectivité, de les rectifier, de les faire transmettre (portabilité), et, sous certaines conditions, de les faire effacer. Vous pouvez à cet effet contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : DPO@mairie-mandelieu.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

- ◆ **LES DOSSIERS COMPLETS DOIVENT ETRE ENVOYES AVANT LE 30 JUIN 2021 :**

ELIOR BUREAU DES ENCAISSEMENTS

Ecole Cottage Glycines / Mimosas – 264 Rue de la Siagne

06210 MANDELIEU-LA NAPOULE

Tel : 04 93 93 52 63

OU LES DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES ELIOR A LA MEME ADRESSE

OU PAR MAIL

encaissement.mandelieu@elior.fr

- ◆ **SI VOUS SOUHAITEZ VOUS DEPLACER, les permanences ont lieu toute l'année et ce en dehors des vacances scolaires:**

- ❖ **Lundi de 8h30 à 10h30 et de 11h30 à 17h30**
- ❖ **Mardi de 8h30 à 10h30 et de 11h30 à 17h30**
- ❖ **Mercredi de 8h00 à 13h00**
- ❖ **Jeudi de 8h30 à 10h30 et de 11h30 à 17h30**
- ❖ **Fermé le vendredi et pendant les vacances scolaires**

- ◆ **Le bureau des encaissements sera fermé à compter du 7 juillet 2021**

- ◆ **Reprise le lundi 23 Aout 2021 avec permanence exceptionnelle**

- ❖ **Lundi 23 août de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- ❖ **Mardi 24 août de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- ❖ **Mercredi 25 août de 8h30 à 12h00**
- ❖ **Jeudi 26 août de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- ❖ **Vendredi 27 août de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- ❖ **Lundi 30 août de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- ❖ **Mardi 31 août de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**



**NOUVEAUX
HORAIRES**